

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 31 janvier 2020

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 24/01/2020

Présents : 18

L'an deux mille vingt et le trente-et-un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Représentés:

Abstentions : 0

Présents non votants :

Excusés : Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Yvan CASSILLI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Norbert ETIENNE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 20 décembre 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le VINGT DÉCEMBRE à quinze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle des Associations à Prades-sur-Vernazobre sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), **JN.BADÉNAS** (CdC Sud Hérault), **G.BARO** (CdC Les Avant-Monts), **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **B.BOSCH** (CdC Sud Hérault), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **J.CABROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **MA.ÉDO** (CdC Grand Orb), **N.ÉTIENNE** (CdC Les Avant-Monts), **Y.FRAISSE** (CdC Du Minervois au Caroux), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **M.OLMOS** (CdC Du Minervois au Caroux), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **S.QUEROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **L.SALLES** (CdC Grand Orb).

Excusés :

JP.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), **Y.CASSILLI** (CdC Grand Orb), **G.DALERY** (CdC Grand Orb), **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **C.MORGO** (Conseil Départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **H.SOLA** (CdC Du Minervois au Caroux), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

JM.MILHAU (Maire de Prades-sur-Vernazobre), **S.HERPSON** (Pays HLV), **L.ABADIE** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **S.BRISA** (Pays HLV), **M.HUET** (Pays HLV), **C.REVAUX** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical dans la Salle des associations de Prades-sur-Vernazobre où le Comité se déplace pour la première fois.

Il donne la parole à M. Jean-Marie MILHAU, le maire de la commune pour l'accueil traditionnel.

Après son intervention, le Président déclare le quorum atteint et propose de démarrer la séance du Comité syndical.

Le Président rappelle les temps forts du syndicat mixte depuis le dernier comité syndical notamment les réunions ou manifestations les plus significatives.

Les comités de pilotage

- COPIL du Contrat Local de Santé – 23 octobre

- Comité des élus OGS « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » – 24 octobre et 9 décembre
- COPIL développement durable et transition énergétique – 4 novembre
- COPIL Région, contrat de territoire – 8 novembre
- COPIL Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux » – 26 novembre
- COPIL Plan paysages à La Livinière dans le cadre de l'OGS – 4 décembre
- COPIL Observatoire économique – 5 décembre
- COPIL Façades « Colorons le Pays » – 20 décembre
- COPIL Economie – 20 décembre
- Comité de programmation Leader et ATI – 17 décembre.

Les réunions techniques

- Réunion COTECH Leader – 3 décembre
- Réunion des Directeurs CDC et Pays – 3 décembre
- Midis des MSP – 10 décembre.

L'accompagnement de manifestations

- Le Jour de la Nuit (20 communes participantes)
- Concert à Laurens de l'Orchestre de Pays – 12 octobre
- Journée addictions à Saint-Pons de Thomières – 17 octobre
- Les temps du patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire et Les Rendez-vous au Pays
- Répétitions de l'orchestre pour la nouvelle création 1907 « les 12 dimanches d'un printemps »
- Soirée Vignobles et Découvertes au Château de Sérège – 18 novembre
- Week-ends oenorandos à Saint-Chinian et Azillanet – les 7 et 8 décembre

Le Bureau restreint s'est tenu le 18 décembre.

Le Pays a participé à trois inaugurations de projets structurants :

- Ceilhes et Rocozels : équipements autour du plan d'eau
- Dio et Valquières : réhabilitation du hameau de Dio
- Villemagne l'Argentière : création de la Maison Roger.

2019-20-12-01 Procès verbal du 11 octobre 2019, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 11 octobre 2019 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2019-20-12-02 Débat d'Orientation Budgétaire 2020, rapport présenté par Jean Arcas : le Pays se fixe, pour 2020, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique avec deux approches techniques, une sur l'ingénierie thématique et une sur l'ingénierie transversale.

Sur l'ingénierie thématique

Poursuite des Programmes d'Intérêt Général et Colorons le Pays. Il est prévu également d'engager de nouveaux partenariats avec l'ARS et la CAF. Le CAUE et l'EIE viendront accompagner la politique de l'habitat.

En termes de développement durable et de transition énergétique, il est prévu de poursuivre la démarche Territoire à Energie Positive en conduisant plusieurs opérations spécifiques :

- Les nuits de la thermographie
- Le jour de la nuit.

Le Pays continuera de valoriser les actions portées par le Pays dans le cadre des CEE. Si réponse favorable à l'appel à projets auquel le Pays a répondu, le Pays s'attachera les services d'un conseiller en énergie partagée pour aider les communes dans leur diagnostic de bâtiments communaux en termes de réduction d'économie d'énergie.

Concernant les services à la population, il est proposé de poursuivre le Contrat Local de Santé en signant la nouvelle version 2020-2025 et en mettant l'accent sur le conseil local de santé mentale, tout en continuant dans l'accompagnement des MSP.

Sur la culture, nouvelle aventure collective de l'Orchestre de Pays avec la création du spectacle 1907 « Les 12 dimanches d'un printemps ».

Sur le développement économique, lancement de l'Opération Collective de Modernisation et poursuite du travail dans le cadre du schéma départemental de l'amélioration des services au public.

Sur l'économie agricole, accompagnement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales, promotion des groupements d'employeurs, mise en œuvre du projet alimentaire territorial.

En termes de tourisme, déploiement du pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux », du Label Vignobles et Découvertes ; création du GRP Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères ainsi que la poursuite des actions de promotion de la destination.

Concernant la partie patrimoniale, il s'agira d'animer le Pays d'Art et d'Histoire et de poursuivre la mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Sur l'ingénierie transversale

L'ingénierie transversale permettra d'accompagner les porteurs de projets publics et privés. Le Pays répondra également à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays. Le Pays assurera également l'accompagnement et la mise en œuvre des contrats de territoire (Contrat de ruralité, contrat Région/Pays et engagement du département au service du territoire).

Le Pays poursuivra le portage de programmes européens Leader – ATI. Il s'agira de renforcer le programme de coopération (France / canal du Midi et Tunisie / Etude économique). Il s'agira également de commencer à réfléchir sur les enjeux européens post 2020.

Il s'agira également de lancer l'étude « Projets de territoire Pays Haut Languedoc et Vignobles 2020 – 2030 ».

Le budget total sera proposé au vote avec un montant autour des 3 540 000 €.

L'investissement s'inscrit pour 795 067 € dont 444 000 € sur opérations (Opération Collective de Modernisation, Certificat d'Économie d'Énergie, Habiter au Pays -Abbé Pierre-, Colorons le Pays, Bornes interactives). Les autres frais sur opérations s'élèvent à 1 197 896 €. Les frais de personnel, 1 360 037 €, et frais de structures, 187 000 €, restent stables et maîtrisés.

Les amortissements passent de 130 000 € à plus de 330 000 € à cause de l'amortissement pendant 5 ans des subventions versées dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

Les recettes

Section de fonctionnement : participation statutaire

- du Département de l'Hérault inchangée à hauteur de 422 480 € ;
- des Communauté de communes maintenue à 4 € par habitant (pop DGF 2019 – 92 484 hab.) à hauteur de 369 936 € ;

Section de fonctionnement : participation sur projets

- du Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 365 280 € ;
- des Communautés de communes sur les projets à hauteur de 146 914 € dont 92 484 € pour le Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » ;
- de la Région à hauteur de 89 176 € ;
- de l'Europe à hauteur de 586 727 € ;
- de l'État à hauteur de 323 557 € ;
- Autres recettes : 35 717 € ;
- Amortissements : 326 373 € ;
- Reports : 80 000 €.

Section d'investissement :

- FCTVA pour 1 903 € ;
- Virement de la section de fonctionnement pour 10 000 € ;
- Subventions sur projets :
 - l'État pour 86 500 € ;
 - la Région pour 106 500 € ;
 - l'Europe pour 20 800 €.
- Subvention du Conseil départemental de l'Hérault et des Communautés de communes au titre de l'Opération « Colorons le Pays » et de l'achat de bornes interactives pour 81 600 € ;
- Subvention autres partenaires dans le cadre des CEE pour 148 600 € ;
- Amortissements pour 339 164 €.

Après débat, l'assemblée prend acte du débat d'orientation budgétaire 2020.

2019-20-12-03 **Compte rendu des décisions du Président, rapport présenté par Jean Arcas** : afin de défendre le Syndicat mixte dans le cadre d'une action en justice d'une ancienne employée, le Cabinet d'avocats « Maillot avocats et associés » a été retenu ; l'assemblée prend acte de cette décision.

2019-20-12-04 **Provision pour risques et charges, rapport présenté par Jean Arcas** : afin de prévoir des charges de litiges, le Président propose de prendre une décision modificative inscrivant 30 000 € pour risques de contentieux. Le Comité syndical valide cette décision à l'unanimité.

2019-20-12-05 **Décision modificative n° 4, rapport présenté par Jean Arcas** : afin d'ajuster les comptes, le Comité syndical autorise le Président aux transferts nécessaires à savoir 30 000 € sur le 6815 pour « dotation aux provisions pour risques » pris sur le 6453 « cotisations aux caisses de retraites ».

2019-20-12-06 Groupe d'Action Locale du Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : le Président précise que l'autorité de gestion sur les fonds européens, la Région Occitanie, propose d'intégrer toutes les décisions prises par le Comité syndical dans un seul document, qui ferait l'objet d'un avenant à la convention initiale. Le Comité syndical valide à l'unanimité cette décision ainsi que le document annexé.

2019-20-12-07 Réponse à l'appel à projets 2019-2020 du Programme National pour l'Alimentation (PNA), rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le projet alimentaire territorial a obtenu le 8 août dernier la reconnaissance officielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui permet d'obtenir la marque collective « Projet Alimentaire Territorial ». Pour développer l'action, le Pays souhaite répondre à un appel à projets en ciblant deux opérations spécifiques : le développement de l'outil numérique CLIKETIK et le renforcement des actions d'éducation du jeune public aux problématiques alimentaires. Le coût total de l'opération est estimé à 64 064 € pour lequel les cofinancements de l'Etat à hauteur de 44 844.80 € TTC et de 6 259.20 € TTC du Département seraient sollicités. Le solde de 12 000 € d'autofinancement serait apporté par le Pays. Le Comité syndical approuve à l'unanimité cette opération.

2019-20-12-08 « Montagnes du Caroux » : animation 2020-2021 et diagnostic activités aquatiques, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » met en œuvre sa stratégie et son plan d'actions. Pour 2020, le budget prévisionnel porté par le Pays s'appuiera sur un temps d'animation pour 61 755 € et un diagnostic des activités aquatiques pour 19 200 €. Le plan de financement prévisionnel s'élève à 80 955 € pour lequel les cofinancements suivants seront sollicités : 24 702 € pour le FEDER, 13 440 € pour le FNADT, 48 813 € seront à la charge du syndicat mixte en autofinancement. Le Comité syndical valide à l'unanimité le budget prévisionnel de l'opération et sa mise en œuvre.

2019-20-12-09 Mise en place d'un service de Conseil en Énergie Partagé, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le Pays se propose de répondre à un appel à candidatures afin de déployer le service de conseil en énergie partagé. Il s'agirait de réaliser des bilans énergétiques par un inventaire et une collecte de données concernant le patrimoine bâti communal des communes volontaires. Cinquante et une communes sont intéressées. L'aide serait de 24 000 € par an sur 3 ans pour le recrutement d'un équivalent temps plein avec une demande complémentaire qui pourrait s'opérer auprès du Département à hauteur de 7 200 €. L'autofinancement serait porté par le Pays à hauteur de 7 800 €. Ce service serait gratuit et viendrait compléter le projet global avec l'EIE qui donne du conseil aux particuliers et le conseil en économie partagé, qui apporterait un conseil aux communes. Le Comité syndical se prononce favorablement et à l'unanimité sur la candidature du Pays pour un conseil en énergie partagé.

2019-20-12-10 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault – Animation Coordination 2020, rapport présenté par Jean Arcas : ce rapport concerne la demande de subvention pour l'ingénierie d'animation et de coordination de l'OGS. La mission consiste à mettre en œuvre le programme d'actions validé en décembre 2018 par le comité de pilotage. Dans les opérations les plus structurantes suivies sur le périmètre de l'OGS en 2019 on peut citer : la création d'une aire d'accueil à La Caunette, le projet d'une aire d'accueil et d'information à Vélioux. Il s'est agi également d'élaborer le cahier des charges pour la réalisation de l'étude des points de collecte et le schéma de développement agricole. Par ailleurs, le Pays copilote le plan paysage sur ce micro-territoire. Pour assurer cette mission, il est sollicité 25 000 € auprès du département de l'Hérault pour un coût total d'opération de 50 000 € TTC. Le Comité syndical valide à l'unanimité cette opération.

2019-20-12-11 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : schéma de restauration des points noirs et des secteurs dégradés du Grand Site, rapport présenté par Jean Arcas : ce schéma stratégique vise à se doter d'un outil cadre partagé et commun de référence pour accompagner la restauration paysagère de certains secteurs du territoire (espaces dégradés, points noirs paysagers...) du Grand Site afin d'améliorer fortement la qualité paysagère tant au profit des habitants que des visiteurs, et l'image d'ensemble du Grand Site. Il s'agira de réaliser un inventaire et de réaliser ensuite un programme de travaux. Le coût prévisionnel de l'opération est de 35 000 € TTC pour lequel 24 000 € sont sollicités auprès de la DREAL. Le solde étant porté en autofinancement par le Syndicat mixte. Le Comité syndical approuve à l'unanimité cette opération.

2019-20-12-12 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : porté à connaissances sur les délibérations prises par le Communes du Grand Site concernant l'éolien sur le périmètre et les abords du Grand Site de France en projet, rapport présenté par Martine Olmos : ce rapport est un porté à connaissance du débat éolien mené par les Maires dans le cadre du Comité des élus de l'Opération Grand Site. Les élus du Grand Site ont souhaité formaliser par une délibération leur prise de position sur l'éolien. Il est demandé au Comité syndical de prendre acte des délibérations déjà prises et d'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires pour faire connaître ces prises de délibérations. Les élus s'interrogent sur la pertinence du Syndicat mixte d'afficher un positionnement sur l'éolien. Après débat, l'assemblée décide à l'unanimité de ne pas prendre de délibération sur ce sujet.

2019-20-12-13 Culture : Orchestre de Pays 2020, rapport présenté par Norbert Étienne : le projet culturel 2020 porte sur une création « Les 12 dimanches d'un printemps », sur la création d'une chorale d'enfants, sur la poursuite de Solidarité au Chœur, sur un atelier de médiation culturelle et sur l'élaboration d'un livret pédagogique autour de l'histoire de 1907. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 68 500 €, pour lequel le cofinancement auprès du Département est de 54 800 € ; le solde étant apporté à hauteur de 13 700 € par le Syndical mixte du Pays. Par ailleurs, un appui logistique de l'harmonie bédaricienne porte sur un coût de 3 600 € par an. Le Comité syndical autorise le Syndical mixte à déposer le dossier de demande de subvention et à signer toutes conventions de partenariat pour la mise en œuvre de l'opération, notamment avec l'harmonie bédaricienne et l'ASEI dans le cadre des ateliers de sensibilisation culturelle et artistique.

2019-20-12-14 Bornes numériques, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : parallèlement à la restructuration de l'accueil touristique des offices de tourisme sur la destination, certaines communautés de communes souhaitent suppléer l'absence et/ou la fermeture de certains Bureaux d'Information Touristique par des bornes tactiles d'information numérique. Tactiles et connectées, elles doivent permettre aux touristes de trouver tous types d'informations nécessaires à leur séjour : hébergement, restauration, activités, visites... Le Pays serait maître d'ouvrage pour l'achat de bornes pour un coût prévisionnel de 66 537 € HT pour lequel les cofinancements auprès de l'Europe pour 26 614.60 € et du Département pour 26 615 € seront sollicités ; le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de 13 307.40 €. Le Comité syndical valide cette action et le plan de financement à l'unanimité.

2019-20-12-15 Tourisme : outils de promotion Vignobles et Découvertes – modification du plan de financement, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : ce rapport annule et remplace le précédent présenté le 5 juillet dernier. La modification porte sur le coût total de l'opération qui s'élève désormais à 80 949.77 € TTC au lieu de 80 455.79 € TTC pour lequel les cofinancements de l'Europe à hauteur de 51 807.84 € et du Département à hauteur de 12 872.92 € seront sollicités. Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de 16 269.01 €. Le Comité syndical valide à l'unanimité la modification du plan de financement de ce projet.

2019-20-12-16 Convention de partenariat ADT 34/ Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : l'action porte sur le partenariat entre Hérault Tourisme et le Pays dans le cadre des actions marketing menées chaque année en association étroite avec les offices de tourisme du Pays. Le Comité syndical valide à l'unanimité le partenariat et la signature de la convention.

2019-20-12-17 Contrat Région Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : ce rapport concerne le contrat que le Pays a signé avec la Région. Réuni le 8 novembre dernier, le comité de pilotage a validé la thématique : mise en place et déploiement des dispositifs et démarches transversales pour la qualification du cadre de vie en zone rurale (il s'agit plus précisément d'accompagner l'opération collective de modernisation et l'opération façades « Colorons le Pays ». Il a été également validé la seconde programmation opérationnelle 2019. Les dossiers sont en cours d'instruction ou déjà instruits ; onze opérations au total seront présentées pour 4 358 148 € d'investissement par les collectivités locales. Par ailleurs, le contrat bourg-centre d'Olonzac a été présenté et validé. Le comité syndical valide à l'unanimité la deuxième annexe financière 2019 du contrat-cadre ; la fiche-thématique : mise en place et déploiement des dispositifs et démarches transversales pour la qualification du cadre de vie en zone rurale et le contrat bourg-centre d'Olonzac.

2019-20-12-18 Contrat Local de Santé, rapport présenté par Luc Salles : le nouveau Contrat Local de Santé sera organisé autour de 4 axes stratégiques, de 9 mesures opérationnelles et de 18 actions. Parmi ces actions, le comité de pilotage a priorisé la mise en place des actions concernant les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), et plus particulièrement les actions :

- « Accompagnement des MSP et des dynamiques d'exercice de soins coordonnés » ;
- « Participation au suivi des projets d'exercice de soins coordonnés » ;
- « Communication autour de l'attractivité médicale du territoire, en lien avec l'action de marketing territorial prévue par le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) »
- « Mise en œuvre et animation d'un Conseil Local en Santé Mentale ».

Le Comité syndical valide à l'unanimité le Contrat Local de Santé et autorise le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce Contrat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.

